**Annexe 2 - PRESTATIONS ET ENTRETIEN DU TYPE P2**

**I – MISE EN SERVICE OU ARRET DES INSTALLATIONS**

- Contrôle de la pression de service du réseau de chauffage et appoint si nécessaire,

- Mise en service et arrêt de l’installation,

- Contrôle des températures départ et retour sous station,

- Contrôle de l’état des commandes électriques et de sécurité,

- Contrôle de bon fonctionnement des circulateurs,

- Inspection des installations électriques et resserrage si nécessaire des connexions et recherche de

trace d’amorçage,

- Contrôle des points de consigne des régulations et sécurité,

- Mise à jour du cahier de chaufferie.

**II – VISITE HEBDOMADAIRE DE CONTRÔLE ET D’ENTRETIEN EN PERIODE DE CHAUFFE POUR LE MATERIEL EN SOUS-STATION (BI-MENSUELLE A L’ARRÊT DU CHAUFFAGE)**

Ces opérations portent sur les paramètres suivants :

- Contrôle du bon fonctionnement des pompes,

- Contrôle de la pression de service du réseau de chauffage et appoint si nécessaire,

- Vérification et réglage des points de consigne de la régulation (chauffage et ECS)

- Relevé et transmission dans tableau Excel des relevés de températures (réseaux chauffage, réseaux ECS), index de consommation, pression de réseau, pompe(s) en service

- Transmission dans ce même relevé des anomalies relevées et des actions d’améliorations engagées

- Inversion du fonctionnement des pompes jumelées

- Contrôle de l’étanchéité des réseaux hydrauliques

- Inspection des installations électriques, recherche trace d'amorçage, resserrage des connexions si

nécessaire,

- Resserrage des presses étoupe si nécessaire,

- Graissage des organes tournants

- Mise à jour du cahier de sous station.

**III - VISITE ANNUELLE DE REVISION GENERALE (en fin de saison de chauffe)**

**Pompes :**

- Contrôle des intensités absorbées,

- Vérification des contacteurs,

- Vérification de l'isolement,

- Contrôle et essais des vannes d'isolement.

**Matériel électrique :**

- Vérification périodique des tableaux de commande,

- Vérification et resserrage des connexions,

- Vérification des fusibles et relais de protection,

- Nettoyage et dépoussiérage des armoires.

**Vannes et tuyauterie:**

- Vérification de l’absence de fuites d’eau,

- Nettoyage des filtres,

- Resserrage des joints,

- Nettoyage, graissage,

- Reprise de peinture éventuelle,

- Maintien en état des calorifuges.

**Disconnecteurs :**

- Contrôle annuel et réglementaire des disconnecteurs.

**IV - DEPANNAGES**

- Des installations 24/24 h par l'envoi d'un technicien sur appel téléphonique justifiant son déplacement.

- On appelle dépannage, les opérations pouvant être exécutées par un seul technicien, sans remplacement de matériel, permettant de localiser (sans outillage lourd et encombrant) les causes d'anomalies et de les supprimer, ou à défaut, de prendre les mesures conservatoires utiles pour assurer le meilleur fonctionnement possible dans l'état ou est l'installation sans risque d'aggraver les désordres constatés.